

Le Colibri

Lieu de vie



Un projet porté par



SCOUTS
GUIDES
DE FRANCE

Rapport d'activités 2018

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



Créée en juillet 2017, l'association Le Colibri ouvre son premier lieu de vie et d'accueil mixte en novembre 2017, pour des jeunes de 12 à 15 ans relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Elle se définit comme une structure d'accueil non traditionnelle se basant sur les principes de la méthode scout. Le Colibri est installé au 18 rue des Tilleuls à Jambville (78440) dans le département des Yvelines.

Cette association loi 1901 propose des séjours relais de 12 semaines à plusieurs mois. Les jeunes bénéficient d'un accompagnement personnalisé, dans le « Vivre avec » et le partage réfléchi de la vie quotidienne comme premier support éducatif.

- Un accueil centré sur des relations de proximité et fondé sur une acceptation de la personne dans sa singularité et dans sa globalité
- Un accueil dans une habitation personnalisée de type familiale
- Un accueil en petit effectif de maximum 7 jeunes
- Un accueil déterminé par un projet personnalisé, issu d'une réflexion commune entre les permanents du Lieu de Vie et d'Accueil (L.V.A.) et ses partenaires
- Un accueil visant à l'apaisement, au rétablissement de liens sociaux, à un cheminement du jeune accueilli pour la construction d'un projet de vie singulier en adéquation avec la méthode scout

La nature et le scoutisme pour retrouver un projet de vie et le sens de la relation des autres à soi !



SOMMAIRE

1. Présentation de l'association	p. 2
2. Mot du Président et du Délégué Général	p. 4
3. L'organisation entre les Scouts et Guides De France (SGDF) et Le Colibri	p. 5
4. Présentation du fonctionnement de l'association	p. 6
5. Une méthode au cœur de la prise en charge des jeunes	p. 8
6. Les partenariats	p. 9
7. La vie quotidienne	p. 12
8. L'activité scolaire	p. 13
9. Les chantiers	p. 14
10. Santé et soin	p. 17
11. Les jeunes accueillis	p. 19
12. L'équipe éducative	p. 20
13. Plan de développement	p. 21
14. Bilan de la fréquentation	p. 23
15. Bilan et compte de résultat	p. 24

2. MOT DU PRÉSIDENT ET DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL



Au commencement...

En lançant l'idée il y a quelques années de réfléchir à la place que pouvait prendre les Scouts et Guides de France dans le champ de la protection de l'enfance, nous n'imaginions probablement pas ce que l'expérience Le Colibri allait produire.

Depuis l'ouverture de ce lieu de vie il y a deux ans, nous accueillons des enfants et des jeunes aux parcours remplis de ruptures, de violence, de sentiment d'abandon, d'incapacité projective. Le chemin parcouru montre combien l'approche éducative scout combinée aux besoins de ces enfants et au travail avec les professionnels du département peut offrir une alternative et des perspectives.

Nous avons beaucoup appris durant ces 18 mois au contact de ces enfants et de ces jeunes, et nous avons pu aussi confirmer quelques intuitions éducatives :

- **La pertinence de la méthode scout** tout d'abord : une dynamique de projets personnels et collectifs, le partage du quotidien entre adultes et jeunes, la force du contact avec la nature et l'absolue nécessité d'une relation éducative bienveillante implacable, inconditionnelle, centrée sur le meilleur de chacun.
- **La persévérance** ensuite : c'est un travail engagé, éprouvant, pour les éducateurs et éducatrices qui vivent au quotidien avec les enfants et les jeunes accueillis. Les comportements déroutants, le besoin permanent de rejoindre le jeune là où il est, quand bien même après avoir mis par terre tout le chemin parcouru précédemment. La persévérance aussi dans cette vision que tous partagent au Colibri : il n'y a pas « d'incasables » (terrible terme employé en protection de l'enfance) mais bien souvent un dépassement des modes de prise en charge.
- **L'espérance** enfin : celle de voir Le Colibri déployer ses ailes pour offrir à plus de jeunes et d'enfants cette opportunité de vivre projets et relations. Espérance aussi de voir se démultiplier autour de ces enfants davantage d'initiatives bénévoles et salariées afin qu'ils expérimentent concrètement, qu'ils comptent pour quelqu'un et puissent compter sur quelqu'un.

Tout n'a pas été facile durant ces 18 mois et nous avons connu quelques échecs, mais pour une grande majorité des enfants et des jeunes accueillis, nous avons réussi à les rebrancher sur leurs capacités à avoir un projet, à considérer qu'ils avaient de la valeur. Nous aurons offert à chacun une relation, un regard bienveillant, un lien et la possibilité de se projeter dans une nouvelle aventure scolaire ou professionnelle. Beaucoup s'en sont saisis.

Un grand merci à l'ensemble de l'équipe, salariée bien sûr mais aussi tous les bénévoles qui rendent possible cette aventure (conseil d'administration, comité projet, familles d'accueil bénévoles, salariés du centre d'activité, accompagnants et intervenants), un grand merci aux mécènes et donateurs qui nous accompagnent dans cette formidable aventure. Pour terminer, Le Colibri s'inscrit pleinement au cœur de l'intention des Scouts et Guides de France d'être acteur de changement dans notre société. Qu'ils soient sincèrement remerciés de leur soutien et de leur action au sein du lieu de vie Le Colibri.

Marc Chabant, Président
Jérôme Aucordier, Délégué Général



3. L'ORGANISATION ENTRE LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE (SGDF) ET LE COLIBRI



fondateur



Association de jeunesse et d'éducation populaire régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901, les Scouts et Guides de France sont créés le 1^{er} septembre 2004 par fusion entre l'association des Guides de France (créée le 16/05/1923) et l'association des Scouts de France (créée le 20/12/1920).

Actrice de l'éducation populaire, l'association désire aller à la rencontre des familles en difficulté. Des activités de scoutisme sont proposées dans des quartiers classés prioritaires par les politiques de la ville. **Nous souhaitons aller plus loin, et créer une association portant sur l'accueil des enfants et jeunes placés par l'Aide Sociale à l'Enfance.**

Objet : Article 1 des statuts des Scouts et Guides de France : « **L'association Scouts et Guides de France a pour but de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon le but, les principes et les méthodes du scoutisme. Elle est ouverte à tous et à toutes, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.** »

Le projet éducatif des Scouts et Guides de France concerne, en France et DOM/TOM, 78 000 adhérents dont 16 500 bénévoles. L'association compte 130 salariés.

Le scoutisme propose aux jeunes un espace de vie qui répond à leur besoin de rêver, d'agir, de réussir leurs projets, de vivre en communauté, de donner du sens à leur vie.

Le projet éducatif de l'association a pour vocation d'aider chaque jeune à construire sa personnalité : « *Pour nous, l'éducation se fait sans esprit de compétition, sans jugement ni notation, chacun progressant à son rythme... À chacun son caractère, son intelligence, sa santé, ses capacités, ses difficultés, ses compétences et ses centres d'intérêt. Nous proposons un cadre éducatif sécurisé qui éveille l'autonomie et la responsabilité en proposant des références et des repères, en transmettant des valeurs, en particulier la loyauté, le respect, l'engagement, le sens des autres.* »

4. PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

4.1 Le conseil d'administration (au 31/12/2018)



Le Président : Marc CHABANT,
Directeur du développement chez
Fondation Action Enfance



Le Trésorier du Colibri et des
Scouts et Guides de France :
Michel MÜLLER, Expert-comptable



La Secrétaire :
Jocelyne GENDRIN,
Consultante en médiation sociale

Membres de droit :

- **La Présidente des Scouts et Guides De France :**
Marie MULLET-ABRASSART, Responsable des Relations Sociales Groupe Danone



- **Deux membres du conseil d'administration des Scouts et Guides de France :**

Jeanne ERNOULT, Psychologue à la Protection Judiciaire de la Jeunesse
Nathalie JAROUSSEAU, Directrice de crèche



- **Le Délégué Général des Scouts et Guides de France :**
Olivier MATHIEU



- **Un membre de la Direction Générale des Scouts et Guides de France :** Caroline LE GAC, Responsable de la pédagogie



- **Le Directeur du Centre d'activité de Jambville**
(sauf s'il est le DG du Colibri)



Membres cooptés pour expertise :

- Gilles VERMOT-DESROCHES, Directeur développement durable, Schneider Electric
- Aurélien VARNOUX, Pédopsychiatre à la DRPJ 75 et en Centre Hospitalier



Les membres sont bénévoles.

4.2 L'équipe ressource

La naissance du lieu de vie : l'importance de l'engagement et du bénévolat

L'engagement et la responsabilité, valeurs au cœur du scoutisme, sont également des principes essentiels de ce lieu de vie et de notre projet éducatif et ce, depuis sa conception.

Le projet est en effet porté par une équipe mixte de bénévoles et de salariés depuis 2015. Aujourd'hui, l'équipe est constituée de deux psychologues, l'une travaillant pour la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la seconde possédant une solide expérience en mission locale. Un pédopsychiatre, une professionnelle de la communication et une directrice de structure associative de protection de l'enfance viennent compléter le collectif.

Cette équipe est accompagnée par deux salariés, dont un ancien éducateur, chargé de coordonner la mise en place du lieu vie. C'est cette complémentarité, ce travail collectif et cet engagement que nous souhaitons mettre en avant auprès des jeunes.

Après une année de création et de lancement et suite à l'ouverture du lieu de vie, l'équipe a porté de nouveaux objectifs :

- Analyser l'évolution du Colibri et **constater les besoins d'accompagnement**
- Mettre en place une **méthode d'évaluation** du projet
- **Préparer le développement** du Colibri (recherche de nouveaux sites, écriture des projets...)

L'organisation de plusieurs temps, entre les professionnels sur le terrain et l'équipe ressource, a permis un partage d'expériences ainsi que des échanges riches sur des réflexions ancrées dans la réalité.



5. UNE MÉTHODE AU CŒUR DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES



La méthode scout a été initiée au début du XX^{ème} siècle par Baden Powell, le fondateur du scoutisme. Elle a évolué au fil du temps pour s'adapter aux changements sociétaux. Elle repose sur 7 principes fondamentaux.

Le projet pédagogique du lieu de vie du Colibri prend source dans cette méthode et la décline en fonction du public accueilli.



6. LES PARTENARIATS



Quotidiennement, les jeunes du Colibri rencontrent et côtoient des salariés mais aussi des bénévoles du Centre d'Activités SGDF de Jambville. Ce travail en équipe et cet engagement (don de soi, don de son temps, etc.) est mis en avant et valorisé auprès des jeunes.

6.1. Participation à la vie du Centre d'activité de Jambville

Le château de Jambville dispose de professionnels aux compétences variées, prêts à les transmettre aux jeunes. L'équipe salariée est composée d'un responsable animation, d'un agent d'accueil et de gardiennage, de secrétaires, d'agents d'entretien, d'un électricien, de techniciens de maintenance, d'un maçon et d'un menuisier maçon, d'un paysagiste, d'un responsable matériel, d'un responsable économe et de quatre cuisiniers. La proximité d'un tel lieu est une véritable opportunité pédagogique pour le lieu de vie.



©O.0uadav/SGDF

En fonction de leurs appétences, les jeunes accueillis ont effectué des stages en immersion pour découvrir de nouveaux métiers, apprendre de nouvelles compétences, se valoriser et pour certains, préciser leur orientation professionnelle. Progressivement, les jeunes sont testés sur leurs aptitudes à effectuer les stages : ils commencent par des demi-journées puis des journées complètes.

Le regard des professionnels sur les jeunes nous permet d'affiner notre observation des capacités de chacun et de réajuster notre accompagnement si besoin est. Ces professionnels ont été très impliqués dans l'accompagnement de chaque jeune, à travers la transmission de savoir-faire et en posant sur eux un regard bienveillant. Pour certains jeunes, cela a été une réelle opportunité de découvrir des compétences et de pouvoir se projeter dans un avenir professionnel.

Au sein du village de Jambville également, des personnes donnent de leur temps pour accompagner et recevoir les jeunes du Colibri. Les bibliothèques du village sont parties prenantes du projet. Elles accueillent les jeunes une fois par semaine. Les bénévoles qui y travaillent prennent le temps d'échanger avec chacun et de les accompagner dans leur choix de lecture.



6.2. Les intervenants bénévoles

Tout au long de l'année, des intervenants bénévoles nous accompagnent de façon régulière dans différents domaines :

- **En scolarité :** Une retraitée de Jambville vient deux matinées par semaine pour appuyer les éducateurs en scolarité. Elle propose de travailler l'anglais et le français via le jeu du Scrabble.
- **En sport :**
 - Danse : Une professeure de danse Hip-Hop a animé 10 séances de deux heures par semaine qui se sont déroulées au sein du château.
 - Tennis : Les jeunes ont bénéficié de 10 séances au Tennis Club de Saint-Germain avec un professeur.

Ces intervenants ont permis de tisser du lien avec les jeunes, de bénéficier d'activités de socialisation ouvertes sur l'extérieur. Ils ont également su porter un autre regard sur ces jeunes et les considérer comme tout adolescent.



6.3. Les partenaires institutionnels

Tout au long de l'année nous avons construit un réseau de partenariat avec des institutions externes.

Du côté du soin, nous avons créé un partenariat de proximité avec les différents professionnels de santé : médecin généraliste, pharmacie, CMPP, hôpital... Nous sommes ainsi présents lorsque des points de santé sont abordés dans les différents établissements pour chaque jeune, afin d'apporter nos observations.

À propos de la scolarité, nous sommes désormais en lien avec les CIO, les collèges et les ITEP du département. La plupart des jeunes étant en situation de décrochage scolaire, il était primordial d'établir un contact avec leurs établissements pour les maintenir inscrits dans un dispositif de droit commun et pouvoir proposer des réintégrations progressives. De même, à chaque sortie, nous rencontrons les partenaires afin de maintenir le contact et transmettre les informations concernant le jeune, pour garantir une continuité de prise en charge.

Nous avons également été vigilants à ce que notre partenariat avec les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance se fasse avec cohérence, dans une co-construction du parcours du jeune.



6.4. Les personnes-ressources du jeune :

Nous avons accordé une importance à ce que les parents ou personnes-ressources aient une place au Colibri. Ils sont systématiquement invités dès la première rencontre et à tous les temps forts vécus par le jeune au sein de la structure. Il est important pour nous de maintenir les liens en place, de soutenir la relation parents/enfants, et de les impliquer dans le projet du jeune.

Cette année, plusieurs situations ont demandé la mise en place de visites médiatisées que nous avons assurées sur le lieu de vie ainsi que des visites accompagnées. L'espace du Colibri et du château rendent cet accueil possible.

7. LA VIE QUOTIDIENNE

Au cours de cette année, les éducateurs et les jeunes ont expérimenté le « vivre avec » et le « faire avec » dans différents temps de la vie quotidienne. La présence permanente des adultes, de jour comme de nuit, permet une observation très fine des problématiques des jeunes, souvent exprimées au cœur même de la maison. Les jeunes sont accompagnés au plus près dans leur quotidien : dans l'appropriation de l'espace et des règles de vie, le respect de l'autre, l'organisation de la maison en services, les étapes célébrées au cours de leur progression. Ainsi, les jeunes peuvent réintégrer progressivement un cadre sécurisant.



8. L'ACTIVITÉ SCOLAIRE



Les temps de scolarité se déroulent dans une salle dédiée au Colibri, dans l'enceinte du centre de formation des SGDF. Les éducateurs ont dû s'adapter à des niveaux scolaires très différents. Afin de répondre au plus près des besoins de chacun, les éducateurs ont créé leurs propres outils. Avec des jeunes en décrochage scolaire, il s'agissait d'imaginer un espace d'apprentissage où ils pourraient retrouver confiance en eux, développer leur curiosité, et mettre en lien la théorie et la pratique, en s'appuyant sur des découvertes et des questions, lors des chantiers ou de leur stage.

Ces temps ont lieu chaque matin, avec un emploi du temps et une répartition des matières par jours fixes pour tous les jeunes.

Les différents outils et méthodes utilisés :

- Manuels scolaires du CP à la 3^{ème}
- Ordinateur avec internet
- Jeux de société
- Séance de ciné-débat
- « Le Quotidien » est lu chaque matin et commenté, afin que les jeunes restent en lien avec l'actualité
- Apprentissage de manière ludique, sous forme de jeux, d'expérimentations, de cours les plus oraux et interactifs possibles
- Aucune note n'est donnée volontairement pour éviter la compétitivité et donc, le découragement, la dévalorisation.

9. LES CHANTIERS

9.1. Les objectifs éducatifs de ces chantiers et activités éducatives

Les éducateurs du Colibri mènent chaque après-midi des ateliers éducatifs, appelés aussi chantiers éducatifs, qui se déroulent toujours collectivement. C'est-à-dire qu'à l'instar de la pédagogie scout, où des projets collectifs sont réalisés tout au long du parcours du jeune, Le Colibri a choisi de mettre en place des chantiers collectifs ayant une réalisation concrète (visible, mesurable).



Les chantiers ont pour objectifs de :

- Faire découvrir et apprendre une technique, un art, une matière, un sport, un environnement : « apprendre en faisant ».
- Travailler le collectif pour ces jeunes, et tout ce que cela comporte en termes d'apprentissage du comportement et du social, ainsi que du travail en équipe.
- Obtenir une réalisation concrète permettant aux jeunes de se projeter, d'aider à la motivation, de connaître les différentes étapes d'une réalisation.

9.2. Les principaux chantiers réalisés dans l'année :

- **Construction d'un dôme géodésique** : il s'agit du premier gros chantier mené par les jeunes et un éducateur. Le dôme géodésique est une structure, ici en bois, permettant d'abriter, de décorer... une surface extérieure souhaitée. Le projet a débuté en mars pour se terminer début mai. Il est aujourd'hui encore toujours présent dans le parc de Jambville, dans un emplacement qui lui est propre et est repéré comme une structure réalisée par les jeunes du Colibri.
- **Banque Alimentaire** : en partenariat avec la Banque Alimentaire les jeunes ont participé à deux collectes dont la grande récolte annuelle. Les denrées récoltées étaient destinées à l'association « Espoir de Femme ». Nous avons eu l'occasion de rencontrer la responsable de l'association ainsi que de visiter les locaux de stockage.
- **Chantier de réhabilitation du « Scout Market »** : au sein du parc de Jambville se trouve un « Scout Market » : un mini supermarché éducatif qui sert lors de stages de formation ou autres rassemblements scouts. Le bâtiment nécessitait d'être rénové, et ce sont les jeunes du Colibri qui ont aidé et se sont investis pendant plusieurs mois dans ce chantier.

9.3. Activités fixes

L'implantation du lieu de vie permet de proposer des activités variées. Chaque semaine, des activités sont proposées et permettent aux jeunes d'exercer leur corps, leurs fonctions cognitives, leur créativité, et d'évoluer dans la nature :

- Jardinage et espace vert
- Le journal du Colibri
- Panneau photo des jeunes du Colibri
- Fitness-Relaxation
- Cirque





9.4. Autres activités collectives ponctuelles

D'autres activités collectives ont été réalisées au cours de l'année. Elles ont été proposées par les jeunes ou les éducateurs. Cette année, les résidents ont fait le choix de mettre en place les activités suivantes :

- **Peinture de « l'arbre aux réalisations collectives »** : avec une intervenante, les jeunes ont peint un arbre, en choisissant sa forme, son coloris, en apprenant les techniques d'agrandissement d'un dessin....
- **Montage d'un abri de jardin**, avec dans un premier temps, le nivellement du terrain, la pose de dalles, le montage des planches en suivant le plan, jusqu'à la pose du toit et sa fixation.
- **Création d'un composteur** avec du bois de palette récupéré : apprentissage de l'intérêt d'un composteur, prise de mesure, découpage de planche, fixation...
- **Création d'un parterre de potager** : utilisation de la pratique du mi-bois pour la délimitation du parterre, apport de terre, plantation de plants, arrosage régulier, récolte.
- **Création de mobiliers de jardins en bois de palette** : choix du mobilier (fauteuil), désossage des palettes, assemblage à la visseuse
- **Le Flipagram du Colibri** : il s'agit d'un montage photo et vidéo qui a servi de présentation des activités des jeunes du Colibri aux jambillois. Grâce à ce projet, les jeunes ont pu rencontrer le technicien informatique et ainsi développer leur curiosité et leur créativité.

9.5. Séjours

Les jeunes sont partis en séjours trois fois au cours de l'année. Ils ont participé à leur organisation en se répartissant les rôles : gestion du budget, organisation des activités, élaboration des menus, transports.

Ils ont pu expérimenter le camping en Normandie, explorer le parc Naturel de la Baie de Somme et découvrir une grande ville de l'Est, Strasbourg. Ces séjours permettent aux jeunes de sortir du lieu du vie, de se socialiser.

10. SANTÉ ET SOIN



En 2018, la psychologue était présente une journée par semaine et réalisait plusieurs missions.

10.1. Auprès des jeunes

En lien avec les objectifs de prise en charge du lieu de vie, l'enjeu concernant la santé psychique était de mettre en place une prise en charge adaptée et pérenne pour le jeune.

Dans un premier temps, dès l'accueil du jeune, un des objectifs posés est de faire le bilan sur le parcours de soins et de regrouper les informations concernant des suivis déjà entamés en amont. Souvent, et à l'image du parcours de placement, les suivis sont multiples mais marqués par une certaine discontinuité.

En effet, sur 22 jeunes accueillis en 2018 :

- 21 ont déjà vu au moins 2 psychologues différents au cours de leur placement
- 1 n'avait jamais rencontré de psychologue
- 4 ont déjà un suivi psychologique en cours
- 6 sont suivis par un psychiatre
- 7 bénéficient d'un traitement psychotrope
- 3 ont commencé un suivi psychiatrique lors de leur séjour au Colibri
- 3 ont commencé un suivi psychologique lors de leur séjour au Colibri

Une première rencontre avec la psychologue est proposée systématiquement pour évaluer la situation et les besoins du jeune, proposer un accompagnement temporaire ou les orienter vers une prise en charge extérieure pour un accompagnement à long terme.





10.2. Les ateliers en groupe

Deux ateliers ont été menés par la psychologue : un atelier ponctuel de prévention et de sensibilisation à la notion de « santé mentale », ainsi qu'un atelier Slam qui s'est déroulé une fois par semaine sur une dizaine de séances.



10.3. Auprès de l'équipe

Le travail avec l'équipe éducative se situe autour d'un soutien technique dans le champ de la psychologie. Au cours des réunions d'équipe hebdomadaires ou lors de temps informels, la psychologue aide à analyser et évaluer les situations des jeunes et elle soutient les éducateurs dans leur positionnement professionnel.

10.4. Le travail en réseau

Lorsque c'est possible, la psychologue participe aux réunions de synthèse avec les partenaires engagés dans la prise en charge du jeune. Elle effectue un travail de liaison avec les professionnels de soin tels que les psychologues et psychiatres (ASE, CMPP, hôpitaux, associations) dans le but de partager et transmettre les analyses de chacun. Au vu des situations complexes que nous avons reçues, le regard et l'apport réflexif que porte la psychologue nous paraissent essentiels dans les échanges avec les autres professionnels.

10.5. Intervenant extérieur psychologue

Par ailleurs, l'établissement fait appel à un psychologue extérieur au lieu de vie pour permettre l'analyse de pratiques de l'équipe éducative à raison d'une fois par mois.

11. LES JEUNES ACCUEILLIS

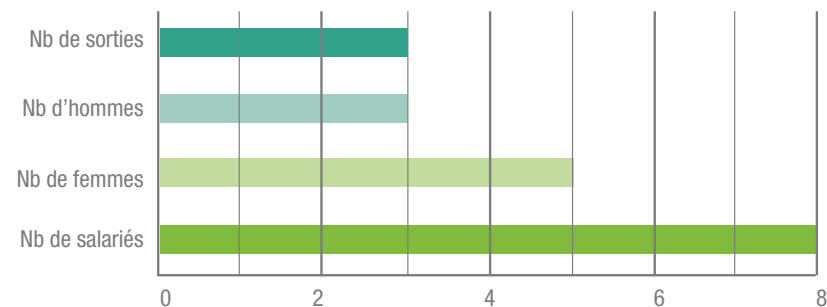
Le profil des jeunes nous a interpellé notamment sur les points suivants : nous avons dû mettre en place des suivis psychiatriques pour plusieurs jeunes qui n'en bénéficiaient pas. La plupart de ces jeunes sont passés de dispositifs en dispositifs et ont subi de multiples ruptures dans leur parcours. Les relations familiales sont souvent marquées par des conflits et de la maltraitance entre les membres.

Ainsi, tout au long de l'année, nous avons accueilli 23 jeunes :

- 18 provenant du département des Yvelines,
- 4 ont une double mesure ASE et PJJ,
- 6 ont bénéficié d'une reconnaissance MDPH,
- 4 reçoivent des traitements neuroleptiques.



12. L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE



La responsable permanente

Sa mission est orientée d'une part autour du développement d'un réseau de partenaires. En effet, il s'agissait de faire découvrir notre dispositif, ouvert récemment sur le territoire, et d'amener les différents acteurs (parents, ASE, ...) impliqués dans la situation du jeune, à travailler en cohérence et dans une continuité de prise en charge.

D'autre part, elle tient un rôle de coordination des éducateurs et du respect du projet pédagogique dans leurs pratiques éducatives.



Les éducateurs

Nous avons fait le choix de mixer deux types de profils d'éducateurs : des éducateurs confirmés et ayant une expérience dans le scoutisme ainsi que d'autres éducateurs n'ayant pas de connaissance du scoutisme mais une connaissance du public jeune et de leurs cultures. Cette association permet une meilleure compréhension du public et une complémentarité dans les pratiques éducatives.



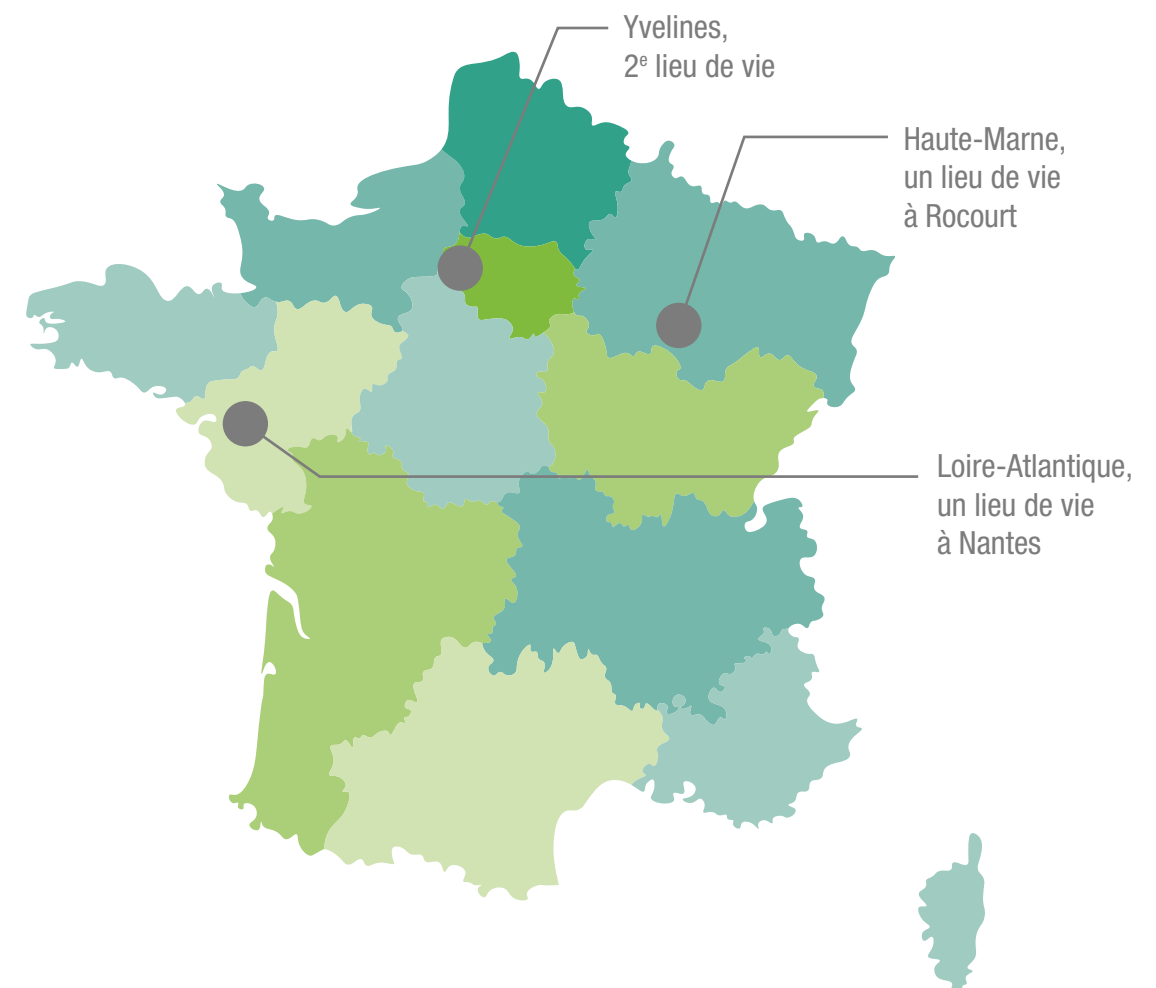
La maîtresse de maison

Elle est un des piliers de la maison et permet d'organiser l'espace et d'accompagner les jeunes sur certains domaines : elle maintient une vigilance permanente sur les questions d'hygiène et d'alimentation.

Elle les accompagne sur la gestion de leur linge, le rangement de leur chambre et transmet ses observations concernant les changements de comportements des jeunes pour que leur accompagnement puisse être réajusté, si besoin est. Elle fait entièrement partie de l'équipe et participe à l'analyse de la pratique.

13. PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Les lieux en projet à échéance 2020/2021 :



Depuis l'ouverture du lieu de vie de Jambville en octobre 2017, à destination des jeunes yvelinois, nous nous sommes construits une conviction forte : **le projet du Colibri prend sens avec et pour les jeunes.**

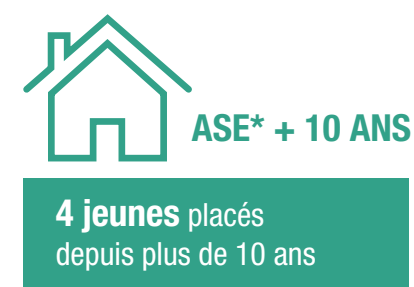
Le conseil d'administration souhaite poursuivre l'accueil d'autres jeunes ayant besoin d'une prise en charge diversifiée. **Nous sommes confrontés à une demande importante d'autres départements pour intégrer de nouveaux jeunes dans notre dispositif.**

Nous souhaitons, par ces demandes, ouvrir de nouveaux lieux de vie, mixtes et à destination du plus grand nombre. **Nous nous appuyons sur des lieux nous appartenant ou grâce à des opportunités de partenaires pour proposer notre projet aux Conseils Départementaux.**

14. BILAN DE LA FRÉQUENTATION

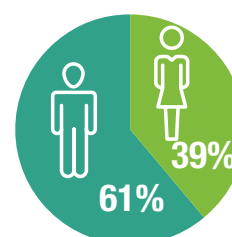
Les lieux de vie viennent répondre à un triple besoin :

- 1) Un besoin de certains jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance de vivre une période d'éloignement, de prise de recul et de ressourcement : comme une parenthèse à un moment précis de leur construction et de leur vie. Notre structure s'adresse aux adolescents en grande souffrance et en grande difficulté. Nous entendons plus précisément les jeunes accumulant différentes carences éducatives et affectives, troubles éducatifs et médicaux, dont les solutions de placements, éventuellement multiples, ont été marquées par des ruptures familiales, institutionnelles, scolaires. **Nous accueillons des garçons et des filles âgés de 12 à 15 ans relevant des dispositions de l'Aide Sociale à l'Enfance.** Nous proposons à ces jeunes un éloignement temporaire de leurs repères actuels en les accueillant dans un cadre spécifique qui leur permet de vivre un temps d'apaisement, de remise en question, de réflexion et de mobilisation dans un espace collectif favorable à leur bien-être.
- 2) Un besoin des départements, qui, connaissant ces situations délicates, observent dans leurs schémas d'organisations sociales et médico-sociales « une offre de prise en charge insuffisamment diversifiée avec un faible développement des accueils innovants et des accueils séquentiels ».
- 3) Un besoin de prise en charge complémentaire pour les lieux de placement accueillant des jeunes. **Nous développons des partenariats** avec ces institutions pour prendre en charge certains de leurs jeunes de manière ponctuelle, tout en assurant la **continuité du parcours**, et le projet individuel de l'enfant, en lien avec l'éducateur référent. **Nous accordons une place importante à la famille**, pilier de l'éducation de l'enfant.



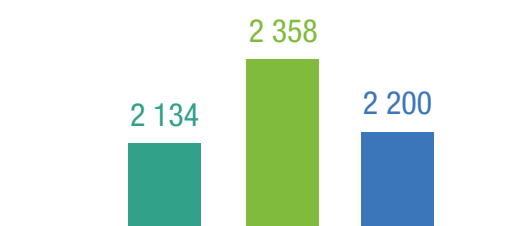
La moyenne du séjour est de **4 mois**

* ASE : Aide sociale à l'Enfance

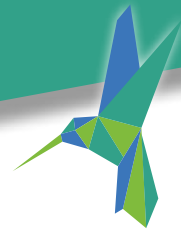


Journée d'activités

■ Prévisionnel 2018 ■ Réalisé 2018 ■ Prévisionnel 2019



15. BILAN



ACTIF	Exercice du 10/06/2017 au 31/12/2018		
	Brut	Amort. & dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisation grevées de droits			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immob. de l'activité portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL (I)			
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres appros	2 175		2 175
En cours de production (biens/services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes	822		822
Créances (3)			
Créances redevables et cptes rattachés	65 324		65 324
Autres	5 710		5 710
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	78 558		78 558
Charges constatées d'avance (3)	1 991		1 991
TOTAL (III)	154 579		154 579
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
Primes de remboursement des emprunts (V)			
Écarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	154 579		154 579

PASSIF	Du 10/06/2017 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS	
Fonds propres	
Fonds associatifs sans droit de reprise	
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	
Réserves indisponibles	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	29 492
Autres fonds associatifs	
Fonds associatifs avec droit de reprise	
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	
Provisions réglementées	
Droits des propriétaires (Commodat)	
TOTAL (I)	29 492
Comptes de liaison	
TOTAL (II)	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL (III)	
Fonds dédiés	
Sur subventions de fonctionnement	
Sur autres ressources	
TOTAL (IV)	
DETTES (1)	
Dettes financières	
Emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières divers (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 775
Dettes fiscales et sociales	21 274
Redevables créditeurs	6 612
Dettes diverses	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	64 427
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	
TOTAL (V)	125 088
Écarts de conversion passif (VI)	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	154 579

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 10/06/2017 au 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens et services)	429 062
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	1 000
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	4 547
Cotisations	
Autres produits (hors cotisations)	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	434 610
CHARGES D'EXPLOITATION (2)	
Achats de marchandises	990
Variation de stocks de marchandises	
Achats de matières premières et fournitures	
Variation de stocks de matières premières et fournitures	- 2 175
Achats d'autres d'approvisionnement	
Variation de stocks d'approvisionnement	5
Autres achats et charges externes*	169 405
Impôts, taxes et versement assimilés	2 445
Salaires et traitements	170 766
Charges sociales	67 108
Dotations aux amortissements, dépréciations	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
Dotations aux provisions	
Subventions accordées par l'association	
Autres charges	29
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	408 572
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	26 037
Opération en commun, bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Opération en commun, perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	
De participation	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	
CHARGES FINANCIÈRES	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	

	Du 10/06/2017 au 31/12/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	4 285
Sur opérations en capital	27
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	4 313
CHARGES EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	858
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	858
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 455
Impôt sur les bénéfices	
SOLDE INTERMÉDIAIRE	29 492
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	
TOTAL DES PRODUITS	438 922
TOTAL DES CHARGES	409 430
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	29 492
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
PRODUITS	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL PRODUITS	
CHARGES	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	
Personnel bénévole	
TOTAL CHARGES	
TOTAL	29 492



**SCOUTS
GUIDES**
DE FRANCE

QUI SOMMES NOUS ?

L'association des Scouts et Guides de France est un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire.

Elle a pour but de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon les buts, les principes et la méthode du scoutisme.

Elle est ouverte à tous.

Le saviez-vous ?

Lors de son premier camp en 1907, le fondateur du scoutisme Baden Powell a cherché à « *aider les enfants et les jeunes, surtout les plus pauvres, à avoir une chance égale aux autres de devenir des citoyens dignes, heureux et réussissant dans la vie, inspirés par un idéal de service du prochain* ».

Baden-Powell, Scouting and Youth Movements, 1929.

Qu'ils travaillent dans les années 1930 avec des enfants en prise avec la justice, ou qu'ils aident à structurer la branche de l'éducation spécialisée après 1945, de nombreux Scouts et de nombreuses Guides ont cherché à s'engager dans l'éducation de tous les enfants et ce, depuis la naissance du scoutisme.

Aujourd'hui, nous continuons de nous engager en faisant vivre le scoutisme à toujours plus de publics : jeunes de tous horizons et jeunes adultes porteurs de handicap. Le lieu de vie Le Colibri s'inscrit dans cette volonté d'ouverture et de diversité au sein du mouvement.

RENSEIGNEMENTS :

Lieu de vie Le Colibri - 18 rue des Tilleuls - 78440 JAMBVILLE
jambville@Colibri-asso.fr

Responsable du Lieu de Vie - Renseignements : Nacera Bouséla
nbousela@Colibri-asso.fr - 01 75 83 96 96

Délégué Général : Jérôme Aucordier
jaucordier@Colibri-asso.fr - 06 19 32 45 67

N°arrêté du Conseil Général des Yvelines :
LB n°2017-PESMS - 180 du 27/10/2017